



No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le 7 novembre 2012 à 19 h, à l'École le Parchemin, Carignan

ÉTAIENT PRÉSENTS

Lucie Beauvais,	enseignante
Sylvie Blais,	parent
Carole Blanchard,	enseignante
Robert Denis,	parent, président
Patricia Ferron,	enseignante
Eric Gloutnay,	parent, secrétaire
Colette Laplante,	parent
Carole Rock,	représentante du personnel de soutien
Véronique Vanier,	enseignante
Dominique Veillet,	parent

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Johanne Bédard,	directrice
Louise Bisson-Marcil,	représentante de la communauté
Faissel Lazaar,	représentant de l'OPP

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h 04.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Eric Gloutnay sera le secrétaire pour cette réunion.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Carole Rock, d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts suivants :

7.1.6 Approuver les activités du Service de Garde

7.3.4 Secrétariat

7.3.5 Conférence

7.3.6 Retour sur projet Iris de Chambly

CE-12-13-23

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 10 octobre 2012 (document joint)

Il est proposé par Robert Denis, secondé par Dominique Veillet, d'accepter le procès-verbal avec la suppression des mots « ...qui existait l'an passé. » à la section 7.1.1.

CE-12-13-24

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 10 octobre 2012

Lucie Beauvais note que la proposition CE-12-13-17, n'aurait pas été appliquée à la lettre qui a été envoyée au public.

6. Paroles au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISIONS

7.1.1. Approuver une hypothèse pour le nouveau plan de répartition des élèves

Dans le contexte de la construction de la nouvelle école de Carignan, et après la réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire sur le nouveau plan de répartition des élèves de Carignan et Chambly, le conseil d'établissement de l'école du Parchemin étant consultatif, recommande à la Commission scolaire l'hypothèse 1. Les commissaires prendront leur décision le 4 décembre prochain.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Nous croyons que la Commission scolaire a présenté un travail très professionnel en se basant sur les critères suivants:

- Limiter les modifications au plan de répartition actuel
- Favoriser la stabilité d'affectation
- Favoriser les élèves marcheurs dans la réorganisation des secteurs-écoles
- Prendre en compte les futurs développements domiciliaires
- Viser la mise en place d'un plan de répartition pour la plus longue durée possible
- Rechercher une distribution optimale du nombre d'élèves appartenant à chaque école du secteur
- Limiter le transport scolaire
- Éviter le morcellement du territoire desservi par chaque école

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Robert Denis, de recommander à la CSP l'option 1 telle que présentée lors de la soirée d'information du 17 octobre dernier. Nous allons communiquer cette information aux parents par une lettre.

CE-12-13-25

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Approuver le projet de devoirs et leçons

Johanne Bédard informe les membres des intentions de l'école pour le projet de devoirs et leçons.

Il est proposé par Robert Denis, secondé par Sylvie Blais, d'approuver le projet de devoirs et leçons tel que présenté par Johanne Bédard.

CE-12-13-26

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Approuver le projet d'école en forme et en santé

Il existe un programme annuel provenant du MELS qui incite à faire bouger les élèves du 3^e cycle. Un budget de 1 400 \$ est alloué à l'école du Parchemin à cet effet.

Comme pour les années précédentes, la direction proposera une activité hebdomadaire à l'extérieur pour tous les enfants de l'école. Une compagnie spécialisée prendra en charge ces activités. Ce programme débutera au mois de février pour une durée de 8 semaines.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Il est proposé par Dominique Veillet, secondé par Patricia Ferron, d'approuver le projet d'école en forme et en santé tel que présenté.

CE-12-13-27

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Approuver la convention de gestion 2012-2013

Un document est distribué aux membres. Johanne Bédard en fait un résumé, et les membres du C.É. discutent plus spécifiquement des objectifs en lecture et en écriture. Le thème de l'école pour cette année, et les projets reliés, devraient permettre de rencontrer ces objectifs. Pour la lecture, il y a entre autres le « thermomètre » de lecture, où l'école s'est fixé un objectif de 50 000 livres lus par tous les élèves pour l'année scolaire.

Il est proposé par Dominique Veillet, secondé par Robert Denis d'accepter la convention de gestion de l'École du Parchemin pour l'année 2012-2013 telle que présentée.

CE-12-13-28

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.5. Approuver les activités éducatives des classes du préscolaire à la 4^e année incluses (documents joints)

Un document a été distribué aux membres présentant les activités éducatives des classes du préscolaire à la 4^e année. Johanne Bédard et les enseignantes présentes font un résumé aux membres.

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Robert Denis d'accepter les activités éducatives du préscolaire jusqu'aux classes de 4^e année telles que présentées.

CE-12-13-29

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.6. Approuver les activités éducatives du service de garde (document remis aux membres)

Carole Rock résume les activités aux membres.

Il est proposé par Carole Blanchard, secondé par Robert Denis d'accepter les activités éducatives du service de garde telles que présentées.

CE-12-13-30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

7.2. DISCUSSION

7.2.1. Souper de Noël

Le souper de Noël du C.É. aura lieu au restaurant Au Coin de la Baie à Chambly, tout de suite après la réunion du C.É. prévue le 19 décembre 2012 à 18 h. Johanne Bédard fera la réservation.

7.3. INFORMATION

7.3.1. Information sur la convention de gestion de l'école

Ce point est couvert au point 7.1.4.

7.3.2. Suivi des dossiers (arbres et psychologue) (documents joints)

Mme Bisaillyon-Marcil confirme aux membres que la Ville de Carignan approuve le projet de plantation d'arbres à l'endroit spécifié. Une lettre écrite a été envoyée à l'école.

7.3.3. Suivi nouvelle école

Johanne Bédard rappelle aux membres que les travaux pour la construction de la nouvelle école ont débuté. La compagnie Axim Construction, localisée à St-Jean-sur-Richelieu, a remporté l'offre de soumission.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

7.3.4. Secrétariat

Robert Denis a composé un texte pour une carte de remerciements au nom des parents de l'école pour Johanne Desgroseillers qui a pris sa retraite. Robert lit la lettre aux autres membres du C.É. qui la signent à leur tour.

Johanne Bédard nous informe également que la nouvelle secrétaire a été sélectionnée. Elle s'appelle Christine Archambault et débutera le 19 novembre prochain. Il y aura 2 semaines de transition avec la secrétaire actuelle.

7.3.5. Conférence

Une conférence qui a pour nom « J'ai perdu mon enfant mais j'ai gagné un ado » sera donnée le mercredi 21 novembre à 19 h 30 par le Carrefour familial du Richelieu à Chambly. L'information sera envoyée aux parents via le bulletin Info-Parents.

7.3.6. Iris

Dû à un manque de ressources temporaires, le centre d'optométrie Iris de Chambly n'a pas pu réaliser sa proposition de faire un dépistage gratuit aux enfants de 1^{re} et 2^e année (p.v. du 18 septembre, point 7.1.4). L'entreprise fera une nouvelle proposition.

8. Varia

Rien à signaler.

9. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 19 décembre 2012 à 18 h, suivi du souper de Noël à 19 h. Il est proposé par Robert Denis, secondé par Eric Gloutnay, de lever l'assemblée. Il est 20 h 48.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-12-13-31

Johanne Bédard, Directrice Robert Denis, Président

Date d'adoption du procès-verbal

